

# AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne  
organise, au titre de l'année 2010  
en convention avec

les Centres de Gestion du Gard, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de  
l'Hérault, des Pyrénées-Atlantiques, de la Dordogne, du Tarn

LE CONCOURS EXTERNE, INTERNE et 3<sup>ème</sup> CONCOURS  
avec épreuves d'accès au cadre d'emplois de

## TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL (Catégorie B)

### Spécialité :

« Techniques de la communication et des activités  
artistiques »

Externe : 20 postes

Interne : 12 postes

3<sup>o</sup> voie : 8 postes

Pour pouvoir faire acte de candidature, les candidats doivent :

- Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique Territoriale et
- pour le concours externe sur titres avec épreuves (ouvert pour 50% au moins des postes à pourvoir) : Etre titulaire d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico professionnelle homologué au niveau III suivant la procédure définie par le décret du 8 janvier 1992.
- pour le concours interne sur épreuves (pour 30 % au plus des postes à pourvoir) : Etre fonctionnaire et agent public ou agent en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et justifier, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.
- pour le 3<sup>ème</sup> concours sur épreuves (ouvert pour 20 % au plus des postes à pourvoir) : Pouvoir justifier de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles doivent correspondre à des fonctions portant sur des projets techniques ou des travaux accomplis dans les domaines des techniques de la communication et des activités artistiques correspondant à la spécialité ouverte.

**Les inscriptions doivent se faire exclusivement auprès du**

Centre de Gestion de Lot-et-Garonne  
53 rue de Cartou  
47901 AGEN CEDEX 9

**du 13 avril 2010 au 12 mai 2010**

- Retrait par pré-inscription en ligne sur le site internet (www.cdg47.fr)
- Retrait sur place : aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.
- Retrait par voie postale : Les demandes écrites devront être accompagnées d'une enveloppe 21 cm x 29,7 cm libellée aux nom et adresse du candidat et affranchie à 1,35 €

**Date limite de dépôt des dossiers: jusqu'au 20 mai 2010**

**dans les locaux du Centre de Gestion jusqu'à 17 h 00 ou à minuit (cachet de la Poste faisant foi)**